

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

13^e séance, 19^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 13 juin 2017, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un moment de recueillement, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 13 juin 2017 ouverte à 17 h 33.

1.3 Nomination d'un secrétaire d'assemblée

CONSIDÉRANT que selon l'article 259 de *la Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire nomme un secrétaire qui, entre autres, agit comme secrétaire du comité exécutif;

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, est absente pour la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, soit nommé pour agir comme secrétaire de la présente séance du comité exécutif.

1.4 Vérification de la légalité de la séance

1.4.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.4.2 Quorum

Le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, confirme qu'il y a quorum.

CE-16-17-083

1.5 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Nomination d'un secrétaire d'assemblée
- 1.4 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.4.1 Avis de convocation
 - 1.4.2 Quorum
- 1.5 Adoption de l'ordre du jour
- 1.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 mai 2017
- 1.7 Correspondance
- 1.8 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du comité exécutif (2.1) - Amendement
- 2.2 Nomination à un poste de direction adjointe d'école primaire
- 2.3 Nomination à un poste de direction adjointe d'école secondaire
- 2.4 École secondaire Beaurivage – Aménagements de locaux – Adjudication de contrat
- 2.5 École de la Source et École secondaire de l'Horizon – Remplacement du système de régulation automatique – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-16-17-084

1.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 mai 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 mai 2017 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 8 juin 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

DE dispenser le directeur général adjoint de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 mai 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.7 Correspondance

Aucune correspondance.

1.8 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

**CE-16-17-085
SG**

2.1 Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du comité exécutif (2.1) – Amendement

ATTENDU les articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU que les membres du comité exécutif souhaitent amender le *Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du comité exécutif* tel que recommandé;

ATTENDU le préavis d'adoption dudit Règlement publié le 10 mai 2017 dans un journal distribué sur le territoire de la Commission scolaire des Navigateurs, et ce, conformément aux articles 392 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

D'AMENDER le *Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du comité exécutif* dont copie est déposée et versée aux archives sous la cote CE-16-17-085;

QUE l'entrée en vigueur dudit Règlement s'effectue le jour de la publication de l'avis public dans un journal distribué sur le territoire de la Commission scolaire des Navigateurs.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-16-17-086
SRH**

2.2 Nomination à un poste de direction adjointe d'école primaire

ATTENDU les qualifications légales requises pour occuper un poste régulier dans la gestion d'établissement scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE madame Marie-Claude Matte soit nommée à titre de directrice adjointe à l'École Belleau, Gagnon et à l'École du Ruisseau, Sainte-Marie;

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-16-17-087
SRH**

2.3 Nomination à un poste de direction adjointe d'école secondaire

ATTENDU les qualifications légales requises pour occuper un poste régulier dans la gestion d'établissement scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Emanuelle Fréchette et résolu :

QUE madame Isabelle Proulx soit nommée à titre de directrice adjointe à l'École secondaire Beaurivage;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-16-17-088
SRM**

**2.4 École secondaire Beaurivage – Aménagements de locaux –
Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #A0170517-40 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour des travaux d'aménagements de locaux à l'École secondaire Beaurivage;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 5 juin 2017 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par madame Monia Marcoux, technicienne en bâtiment, à la Commission scolaire des Navigateurs;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Jim Construction inc., de Saint-Agapit, le contrat pour des travaux d'aménagements de locaux à l'École secondaire Beaurivage, pour la somme de 185 500 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-16-17-089
SRM**

**2.5 École de la Source et École secondaire de l'Horizon – Remplacement
du système de régulation automatique – Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public #AO170512-30 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour le remplacement du système de régulation automatique à l'École de la Source et à l'École secondaire de l'Horizon;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le jeudi 1^{er} juin 2017 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par la firme Stantec Experts-conseils ltée;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Contrôle A.C inc., de Lévis, le contrat pour le remplacement du système de régulation automatique à l'École de la Source et à l'École secondaire de l'Horizon, pour la somme de 303 207 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question et aucun message.

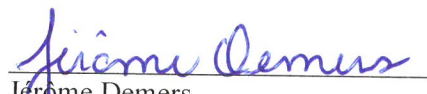
CE-16-17-090

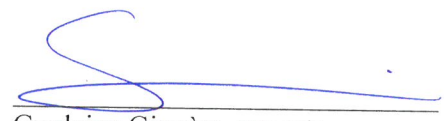
5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 51.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale